



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 28 mars 2024

A75 – Travaux de réhabilitation de la section Coudes-Issoire Communes de Saint-Yvoine et Issoire (63)

Du vendredi 29 mars au lundi 13 mai 2024

La direction interdépartementale des routes Massif Central procède à des travaux de réhabilitation de la section Coudes-Issoire sur l'A75.

La première tranche des travaux concerne le secteur Sud du projet, sur 5,1 km, entre Issoire et Saint-Yvoine. Cette opération se déroule depuis le 20 février 2023 et se terminera à l'automne 2024.

Du **vendredi 29 mars au lundi 13 mai 2024**, l'avancement du chantier modifie les conditions de circulation selon les modalités suivantes :

Week-end du 29 mars au 1^{er} avril 2024

- La voie rapide (voie de gauche) dans le sens Issoire → Clermont-Ferrand (Sud/Nord) sera neutralisée entre les diffuseurs n°9 « Sauvagnat Sainte-Marthe » et n°10 « La Ribeyre » sur une distance de 3,4 km. La circulation s'effectuera sur une seule voie ;
- Dans le sens Clermont-Ferrand → Issoire (Nord/Sud), circulation normale sur 2 voies.

Du 2 avril au 13 mai 2024

- La voie rapide (voie de gauche) sera neutralisée dans les 2 sens de circulation entre les diffuseurs n°9 « Sauvagnat Sainte-Marthe » et n°10 « La Ribeyre » sur une distance de 3,4 km. La circulation s'effectuera sur une seule voie.

- Les bretelles d'entrée et de sortie des diffuseurs restent ouvertes durant ces phases de travaux ainsi que l'aire de repos du Val d'Allier.

La vitesse sera limitée à **70 km/h** dans la zone des travaux. L'attention des usagers est attirée concernant le respect des vitesses et des distances de sécurité en particulier.

Le passage des transports exceptionnels sera interdit au niveau de la zone des travaux durant toute la durée du chantier si la largeur du convoi est supérieure à 4,20 m ou si sa longueur est supérieure à 25 m.



La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- www.dir-mc.fr

- www.bison-fute.gouv.fr

Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04.73.29.79.60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1